

Le 4^{ème} Symposium SUD.SEC.MED

Les problématiques de la sécurité en méditerranée

INTRODUCTION

Quatre ans après sa révolution, la Tunisie a réussi la transition politique. Avec un gouvernement élu sur fond de la constitution de 2014, le pays s'apprête à sortir du provisoire. Toutefois, la nouvelle démocratie doit encore faire ses preuves. L'attentat du Bardo du 18 mars 2015 a d'une façon effrayante mis en exergue les risques sécuritaires pour la Tunisie. Garantir la vie et la sécurité de ses citoyens fait partie des devoirs régaliens de l'État. Comment y répondra la Deuxième République de la Tunisie ? A ce sujet, le pays fait face à un triple défi. Tout d'abord le contexte sécuritaire s'avère difficile à la fois au niveau interne et au niveau régional. Les cellules terroristes en Tunisie persistent et se livrent régulièrement des combats avec l'armée, notamment dans le Djebel Chambi, près de la frontière algérienne. L'effondrement de l'État et la montée de l'extrémisme sanglant dans la Libye voisine présente également des dangers pour la Tunisie. Deuxièmement, l'appareil sécuritaire et surtout les services de renseignements ont souffert d'un affaiblissement après la chute de l'ancien régime. Troisièmement, la Tunisie doit désormais assurer que son appareil sécuritaire est bien efficace, tout en étant digne d'un État démocratique et d'un État de droit. La confiance des citoyens vis-à-vis les services de renseignement, s'est dégradée, vu que ceux-ci ont été auparavant déformés dans un instrument d'oppression et de contrôle de la société tunisienne elle-même.

Dans ce contexte actuel, le Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales (CEMI) et la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) consacrent leur symposium SUD SEC MED de 2015 aux défis sécuritaires auxquels la Tunisie fait face et aux réformes nécessaires pour y répondre. Le symposium qui réunira des experts, des praticiens et des hommes politiques, sera un lieu de réflexion sur ces thèmes et donnera l'occasion de s'échanger sur l'expérience respective d'autres pays et sur les dynamiques sécuritaires transfrontalières dans la région euro-méditerranéenne.

35 participants ont assisté à ce symposium ; des représentants des partis politiques, des représentants de la société civile, des représentants des ministères et des journalistes.

Une pléiade de 11 experts de grande renommée y ont participé également, avec un débat ouvert au public présent.

Au terme, on a rédigé ce rapport sur ces rencontres, les opinions et les propositions des experts et du public présent.

2 axes thématiques ont été abordés :

- 1. Les défis sécuritaires pour la Tunisie**
- 2. Répondre aux nouvelles menaces-Reformer le secteur de sécurité en Tunisie**

Mr. Ahmed DRISS, le président du Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales a inauguré le 4^{ème} symposium, en accueillant les participants et les intervenants, les rappelant des thématiques discutées lors des trois derniers symposiums, et l'importance de la question de sécurité en Tunisie .

Mr. DRISS a également présenté les principaux axes qui vont être discutés lors de ce colloque.

Mr. Edmund Ratka ; l'assistant du projet de Konrad-Adenauer-Stiftung ; a présenté le discours d'ouverture.

Mme.Christiane Hohn ; conseillère du Coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme a ouvert la première session en abordant le sujet de « La coopération tuniso-européenne dans la lutte contre le terrorisme ».

La coopération tuniso-européenne dans la lutte contre le terrorisme

Mme.Christiane Hohn ; la conseillère du Coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme, a commencé la première session en analysant la situation de la Tunisie suite à l'attentat du Bardo tout en appréciant la réaction des tunisiens, des unités de gouvernement et des forces de sécurités qu'elle a voit forte et efficace. D'une autre part, elle a mentionné qu'il est important que l'union européenne et le conseil de l'Europe soutiennent la Tunisie dans sa démarche de transition.

Selon la conseillère européenne, la Tunisie doit faire face à certaines menaces sur le niveau régional (les combats avec les terroristes et l'armée nationale) qu'international avec l'état de la Libye qui représente également une véritable menace non seulement pour la Tunisie mais aussi pour toute l'Europe surtout qu'elle est devenue un territoire pour les terroristes et des organisations qui financent le terrorisme.

En prenant l'exemple de « Daech » ce groupe de terroriste qui attire les combattants étrangères et qui possède des capacités financières énormes et qui sont d'un professionnalisme dans la manière de promouvoir et dans l'utilisation des médias sociaux , la conseillère européenne a déclaré qu' il faut trouver des mesures efficaces pour faire face aux

menaces par la prévention de la radicalisation à travers la lutte contre la diffusion de contenus illicites sur les médias sociaux et censurer les discours de violence et de haine .

Elle a souligné la nécessité d'apporter une réponse adéquate au terrorisme et que ce dernier ne se limite pas au volet sécuritaire seulement mais plutôt au développement socio-économique, à la promotion de la culture, de l'éducation, à l'égalité des genres et à la création des postes d'emplois générateurs de sources de revenus, l'intégration et le dialogue entre les religions.

Elle a exposé les principaux volets de la coopération Tuniso-européenne en matière de lutte contre le terrorisme et qui sont les suivants :

- la formation
- l'échange de renseignements
- l'assistance technique
- l'approche judiciaire
- la sécurité des frontières
- la prévention du radicalisme
- les défis liés à la constitution
- renforcer la coopération opérationnelle et l'échange d'informations

A la fin de son intervention, Mme.Christiane Hohn a mentionnée que la Tunisie est le partenaire clé dans la région et qu'il est important de travailler avec elle afin de l'aider à réussir et de faire face à ces menaces.

AXE 1 : LES DÉFIS SÉCURITAIRES POUR LA TUNISIE

Le premier axe est celui des défis sécuritaires pour la Tunisie . 5 experts ont abordé cet axe :

1) Etat des lieux sur le terrorisme en Tunisie – étendue et dynamiques actuelles

Mr Mokhtar Ben Nasr, le président du Centre tunisien pour les études de la sécurité globale a commencé son intervention par l'analyse du phénomène du terrorisme en Tunisie en identifiant les causes qui sont d'ordre politique (la nature de l'ancien régime, la non participation du citoyen à la vie politique , la faiblesse de l'état après la révolution....),d'ordre éco-sociale (chômage , pauvreté, discrimination ...) et d'ordre religieux et culturelle (

l'absence des valeurs tels que la tolérance – l'acceptation de l'autre...) et en conséquence il y a eu l'apparition du sentiment de désespoir , du désir de vengeance et l'absence de toute forme de nationalisme .

Il a attiré l'attention sur le fait que les groupes terroristes ciblent les jeunes et jouent sur leurs psychologies en leur valorisant et en les donnant un sens à leur vie surtout qu'ils se sentent marginaliser et rejeter par leur entourage ainsi que la société.

Selon Mr Mokhtar Ben Nasr , le terrorisme en Tunisie n'est pas un phénomène nouveau car on a déjà subi 4 menaces depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui et après la révolution il a eu plusieurs attaques par des groupes de terroristes, composées de prisonniers qui ont été libérés dans le cadre de l'amnistie législative générale et qui ont été impliqués dans des affaires de terrorisme .

Dans le même contexte, Mr Mokhtar Ben Nasr, a fait une chronologie des actes terroristes depuis la révolution et il a trouvé que ces actes sont propagés en Tunisie à cause de la tolérance et les laisser-aller du gouvernement précédent vis-à-vis certains mouvements islamistes extrémistes qui se sont structurés sous forme de partis politiques ou d'associations.

Finalement, Mr Mokhtar Ben Nasr , a exposé un bilan des affrontements de 2011 à 2015 entre l'armée tunisienne et les terroristes et qui sont comme suit :

- 49 martyrs de l'armée nationale et 90 blessés.
- 17 martyrs de la garde nationale et 56 blessés.
- 07 martyrs de la police et 45 blessés.
- 24 martyrs des citoyens et 50 blessés.
- 01 blessé de la protection civile

Contre la mort de 75 terroristes et le nombre des blessés reste inconnu.

Pour conclure, Mr Mokhtar Ben Nasr a mentionné qu'il faut mettre en place une stratégie multidimensionnelle pour lutter contre le terrorisme et qu'il faut avoir une vision claire et surtout avoir une union solide entre les partis politiques et la société civile .

2) L'environnement socio-économique du Terrorisme en Tunisie

L'intervention de Mr Michaël Béchir Ayari , l'analyste du groupe Internationale Crisis porte sur deux types d'arguments le premier est d'ordre technique et le second d'ordre macro .

L'analyste a mentionné qu'il faut attaquer les problèmes de la racine : les problèmes de la sécurité et les problèmes économiques et sociaux et qu'il n'y a pas d'opposition entre eux.

Mr Michaël Béchir Ayari a expliqué qu'il est difficile d'analyser l'environnement socioéconomique et de trouver la vérité en ce sujet surtout avec l'absence des preuves, des données sur le financement international et de ceux qui sont impliqués dedans.

Mr Michaël Béchir Ayari a entamé la notion du terrorisme en commençant par le définir comme étant « une violence politique mise en œuvre par des acteurs non étatique et qui visent les civiles ». Cette définition est la plus claire parmi les 109 qui existent.

Depuis le printemps arabes, il y a eu une évolution et un mélange des choses et il est devenu difficile de les caractériser par les experts de l'anti-terrorisme tel que le cas de la Libye, on ne pouvait plus distinguer entre les groupes armés, la criminalité organisée et la prédation des ressources. De même pour la Tunisie, il y a eu un important mélange des genres pour cela il est recommandé de dépolitiser la question du terroriste.

Selon Mr Michaël Béchir Ayari , Certains pays européens ont conceptualisé une politique publique de sécurité et ont amélioré les cadres et les conditions de vie des citoyens les plus vulnérables afin de gérer les questions sécuritaires et pour prévenir la délinquance mais malheureusement la Tunisie n'a pas conceptualisé cette démarche dans zones défavorisées d'où la transformation de l'étapes de délinquant à l'étape de djihadiste.

Dans le même contexte, l'analyste trouve que la révolution s'est éclatés suite à cette crise de reproduction de l'ordre sociale : absence de justice, d'équité et d'égalité sociale .

L'analyste a mentionnée qu'il faut distinguer entre les ordres et les libertés et qu'il est important de protéger l'état mais aussi de protéger les citoyens de l'état tout en renvoyant à l'état de droit.

3) La crise libyenne et ses répercussions pour la Tunisie

Mr. Allaya ALLANI, un expert tunisien, trouve que la crise libyenne est due à plusieurs facteurs tels que l'absence des institutions solides de l'état, l'intervention du NATO et le rôle des milices dans l'insécurité du pays et que durant ces 4 années les libyens n'ont pas su mettre une plateforme de réforme globale, politique, sociale, judiciaire et sécuritaire.

L'expert tunisien a énoncé 3 origines de la crise libyenne :

1. les origines politiques : l'absence de tradition démocratique dans le pays, la non détermination de la constitution suite au manque de consensus entre les partis politiques et des élections qui n'ont pas réussi à avoir un gouvernement stable.
2. les origines économiques : l'instabilité de la production pétrolière qui a engendré des déficits budgétaires et de l'absence des autres activités économiques qui a favorisé les contrebandes et l'économie en parallèle.
3. les origines culturelles et idéologiques : il a parlé du fait que la Libye est devenue une terre d'accueil de toutes les tendances terroristes comme l'AQMI, Ansar al-chariaa ,Daech..etc et que ces groupes de terroristes n'ont aucun intérêt à ce que la sécurité s'installe dans le pays surtout que leur objectif est d'instaurer un état islamique basé sur la charia et sur le refus total de tout système basé sur la démocratie et la modernité.

Il a parlé du conflit entre l'aube de libya et le groupe Karama de Haftar qui a contribué à l'émergence d'une troisième force de paix dont l'objectif de créer un gouvernement de coalition et de débloquer la crise politique et sécuritaire libyenne, ce programme est basé sur 8 points :

- 1) l'arrêt total du conflit armé
- 2) la création d'un ministère de réconciliation national au sein du prochain gouvernement
- 3) révision de la loi de l'exclusion
- 4) l'instauration d'une loi d'amnistie générale
- 5) l'unification des institutions de l'état
- 6) l'interdiction des livraisons des armes aux milices
- 7) l'arrêt total de la guerre médiatique
- 8) La réservation de neutralité de la banque centrale

La conclusion qu'il a tiré c'est que le succès de la 3^{ème} force de paix aura des répercussions importantes sur la situation sécuritaire en Lybie et que l'avenir de l'islam politique en Libye restera un courant minoritaire et que la Tunisie pourrait aider à la création des structures militaires et sécuritaires Libyenne vu son expérience dans le domaine.

4) Risques sécuritaires en Afrique du Nord – les stratégies des groupes terroristes

L'intervention de Mr. Wolfgang Pustzai, le Consultant en sécurité et l'ancien attaché militaire de Vienne porte sur l'analyse de la situation actuelle de l'Afrique du nord qui subi une radicalisation et extrémisme intense sous l'absence de perspective économique et en l'absence total du droit de l'Homme et il a pris comme exemple ces trois pays : la Libye, l'Algérie et l'Egypte.

Mr. Wolfgang Pustzai a attiré l'attention sur le phénomène de l'extrémisme religieux en précisant que la libération du territoire et l'adoption de leurs stratégies dans le pays représentent un devoir religieux pour les salafistes.

Le Consultant en sécurité trouve que la stratégie de l'AQMI ressemble à celle d'AL QUAIDA, la différence entre eux c'est que l'AQMI se focalise plus sur l'Afrique du nord et elle a des objectifs à court et à long terme.

Pour le cas de l'Algérie, elle veut consolider et détendre les bases d'opérations et faire des attaques de masses et pour l'Egypte, la situation est différente à cause de sa zone stratégique, leurs objectifs consistent à attaquer l'économie du pays et surtout le tourisme.

5) Comment devient-on un terroriste ? Motivation, financement et mécanismes du recrutement

Mr. Hamza Meddeb, chercheur au centre Carnegie Middle East a intervenu sur la question de la radicalisation et de ses ressorts.

Le sujet a été abordé sur deux contextes :

- le premier sur le plan sécuritaire
- le second sur le plan social afin de comprendre les dynamiques et les blocages de la société tunisienne.

Mr.Hamza Meddeb trouve que la radicalisation est un phénomène qui ne s'étend pas sur une longue période mais sur des lapses de temps très courtes.

Le problème de la radicalisation n'est pas lié seulement à la maturation religieuse surtout qu'on voit des délinquants qui ont changé de comportement et qui ont passé à l'acte directement mais à d'autres causes telles que l'usage de l'internet. Dans ce cas le contrôle des mosquées n'est pas suffisant il faut aussi contrôler les médias sociaux et repérer les dynamiques de l'auto radicalisation.

Le basculement peut se faire aussi suite à un conflit local ou régional tel que le conflit en Syrie, l'Iraq et l'Algérie ou suite à une fermeture politique telle que le cas de l'Egypte. En d'autre part, la prison constitue aussi un endroit de radicalisation et un lieu de recrutement pour les extrémistes.

Mr.Hamza Meddeb a mis le point sur le fait d'y prêter l'attention aux jeunes pour ne pas se radicaliser .l'analyste a exposé les problèmes qui les rencontrent parmi eux la phase de rupture qu'ils vivent par rapport à leur environnement, leur famille et à la société, la situation de chômage, et l'absence de perspective... et en conséquence ils plongent dans un état de blocage, de désespoir et d'exil intérieur.

En abordant le sujet de financement et des mécanismes de recrutement en Tunisie,Mr. Hamza Meddeb a mentionnée qu'il faut faire attention à l'association mécanisme et systématique entre contre bande et terrorisme pour plusieurs raisons :

- la sensation de stigmatisation chez la population frontière.
- la criminalisation de la pauvreté.
- L'existence de passerelles entre contrebande –crime et terrorisme : ne pas les mettre dans le même contexte pour ne pas augmenter le mécontentement et le sentiment d'abandon.

Pour cela, il faut agir d'une manière pragmatique pour ne pas créer un vivier social qui pourrait être accueilli par les mouvements radicaux et extrémistes.

AXE 2 : RÉPONDRE AUX NOUVELLES MENACES-REFORMER LE SECTEUR DE SÉCURITÉ EN TUNISIE

Le deuxième axe est celui des nouvelles menaces-Reformer le secteur de sécurité en Tunisie défis sécuritaires pour la Tunisie. 4 experts ont abordé cet axe :

1) La réforme du secteur de sécurité – une perspective comparée

Mr.Derek Lutterbeck; le Directeur Adjoint de l'académie méditerranéenne d'études diplomatiques, de Malte a commencé son intervention en se basant sur deux perspectives :

- 1- La réaction face aux terrorismes.
- 2- L'efficacité à assurer la sécurité.

Selon Mr.Derek Lutterbeck , il est essentiel que les activités des forces de sécurité soient basées sur le respect de droit de l'Homme et sur les lois qui devront être efficaces, très réglementés sauf que l'objectif des terroristes est de provoquer des actions démesurées des forces de sécurité afin de les obliger à dépasser ces lois pour cela il faut faire des réformes.

Le Directeur Adjoint de l'académie méditerranéenne d'études diplomatiques a cité deux dimensions de réformes :

1. la dimension de la gouvernance
2. la dimension de contrôle démocratique.

La suite de l'intervention de Mr.Derek Lutterbeck a porté sur 3 points :

- 1- La description des caractéristiques du secteur sécuritaire dans le monde arabe dont les éléments clés étaient les instruments de régime, le maintien du régime en place et la sécurité national.
- 2- La description des caractéristiques de la nature des forces afin d'absorber le surplus : le régime sécuritaire était créer pour surveiller les domaines c'était un secteur sécuritaire autocratique et basé sur les ordres hiérarchiques.
- 3- Les contraintes concernant les réformes des forces de sécurités.

En parlant des réformes ,on trouve que les résultats et les réalisations sont limités pour cela il faut avoir une nouvelle ouverture pour le monde afin d'avancer dans certaines domaines.

A la fin de son intervention, l'intervenant a mis le point sur le rôle externe des acteurs en citant l'exemple de l'union européenne qui possède des instruments permettant la poursuite du domaine de sécurité mais il trouve que les progrès n'étaient pas forts puisqu'ils se sont focalisés sur le renforcement des sécurités et sur le contrôle de ces flux au lieu de se focaliser sur la redevabilité et la transparence.

2) L'appareil sécuritaire en Tunisie: d'un instrument de l'oppression à un instrument de protection?

Madame Farah Hached, la présidente du labo' démocratique, a commencé son intervention par cette question : y'a-t-il un processus ou devons nous passer d'un instrument d'oppression à un instrument de protection ?».

Tout d'abord Mme Farah Hached a expliqué la différence entre l'instrument d'oppression et l'instrument de répression du fait que le premier est défini comme étant un outil au service du gouvernement de tyran pour opprimer la population et les accabler sous une autorité tyrannique alors que la répression consiste au maintien de l'ordre public ,de prévention et de répressions des crimes .

Ensuite Mme Farah Hached a mis le point sur les relations incestueuses entre l'appareil de sécurité et le pouvoir public en précisant qu'à l'époque de la dictature , l'appareil sécuritaire était un instrument d'oppression et à la fois un appareil sécuritaire traditionnel dont les missions étaient le maintien de sécurité et de répression des crimes ce qui a engendré en conséquence un caractère dysfonctionnel .Ce dernier est de deux types : le premier lié à l'atteinte des droits humains pour des raisons politiques et le second de corruption.

Mme. Farah Hached a exposé trois types d'instrument de protection :

1. La protection des individus.
2. La protection des états.
3. La protection du régime démocratique.

Et en parlant du passage vers l'instrument de protection , Mme Farah Hached trouve qu'aujourd'hui la police et le service de sécurité ne sont plus des instruments d'oppression puisque la Tunisie est passée à un régime de transition démocratique donc il n'y a plus de tyran ni de tyrannie et de ce fait la police n'est plus un instrument d'oppression au sens strict mais au sens large on peut constaté que le système dysfonctionnel persiste encore non seulement en Tunisie mais partout dans le monde .

Pour cela il y a un grand risque de retour de ce système dysfonctionnel pour la simple raison que la relation politique-sécurité n'a pas été traité et les gardes fous n'ont pas été mises en place pour éviter ce retour notamment entre le pouvoir exécutif et les sources de sécurité.

➤ L'absence de justice transitionnelle, les instruments de contrôle et du diagnostic sont les points principaux permettant le retour vers la tyrannie.

Les recommandations qui ont été tirées pour que l'appareil sécuritaire devienne un appareil sécuritaire de protection de population sont :

- Faire des challenges au niveau organisationnel en interne de la sécurité et notamment aux niveaux des ressources humaines de la sécurité en termes de promotion et aux niveaux des procédures de recrutement.
- Réduire l'impunité en mettant plus de contrôle interne et externe.
- Créer des liens de communication entre la police et les citoyens
- Avoir une stratégie réelle avec une vision claire au niveau gouvernemental de sécurité en prenant en compte la transformation des menaces et celle du contexte des nouvelles technologies.

Elle a conclu son intervention en mentionnant qu'il faut faire un véritable contrôle au niveau parlementaire de la relation entre l'exécutif et les services de sécurité et ceux y compris les services de renseignement pour être sûr qu'ils ne soient plus instrumentalisés par le pouvoir politique .

3) Défense et sécurité nationale : quelles réformes à l'ère démocratique ?

Mr. Mohamed Meddeb , le Général de Brigade(r)de l'Armée Nationale et ancien Directeur Général de la Douane a commencé son intervention par l'explication du processus par lequel on construit un système de défense en mesure d'affronter les menaces et les risques pour concevoir une politique de défense (les orientations ,en coopérant avec les militaires et en renforçant les relations internationales) .

Ensuite, Mr. Mohamed Meddeb a analysé le contexte sécuritaire en Tunisie, il trouve que le terrorisme est devenu une réalité et non plus une menace éventuelle dans le pays et que la situation de la Lybie représente une source de menaces militaires, sécuritaires et terroristes donc le pays n'est plus en sécurité.

Les menaces qui ont été identifiées sont :

- Le terrorisme
- L'atteinte de l'intégrité territoriale du pays
- Les actions limitées à travers les frontières terrestres
- La contribution à l'effort du développement naturel
- La contribution au maintien de la paix dans le monde

Le général a parlé aussi de l'une des composantes essentielles de la sécurité nationale qui est « la politique de défense » et il a mis le point sur la question de transition d'une défense populaire généralisée à une défense globale et suite à ce changement aucune explication n'a été faite ce qui a donné quelques résultats qui ne sont pas dans l'intérêt du pays.

Après 2011, l'armée nationale a été appelée à accomplir des missions étendues avec des équipements modestes et concernant le système de conscription malheureusement l'armée trouve des difficultés pour satisfaire son besoin en ressources humaines et même il y'a une rupture entre l'armée et la société.

Dans une deuxième partie, Mr. Meddeb a fait appel à certaines propositions de réformes pour faire face aux menaces et qui sont les suivantes :

- La création d'une armée citoyenne basée sur l'implication et la contribution de toutes les composantes de la société afin de créer une diplomatie de défense proactive qui sera nécessaire lors des crises ou des guerres et cela nécessite une sensibilisation auprès des citoyens et surtout les jeunes pour
- cela il faut appliquer les textes en vigueur, suspendre les affectations individuelles dans le secteur privé, constituer et entretenir la réserve.
- Pour adhérer les jeunes volontairement au service obligatoire il faut revoir les lois relatives au service nationale il faut qu'ils soient universels et égalitaires.
- le renseignement est à la base de la réussite de toute stratégie de défense basée sur l'anticipation des menaces et risques et de prévention efficaces , assurer la coordination des actions des services des renseignements par l'élaboration des plans nationaux , l'exploit optimal des ressources ,l'échange efficace des renseignements nécessaires et la coopération internationales et externes .
- La création d'un état major interarmées est une nécessité technico-opérationnelle.
- Le Contrôle des frontières : l'armée et la garde des frontières travaillent dans le même cadre (espace et temps) et donc ca ne peut pas fonctionner parfaitement pour cela il sera favorable de détacher pour emploi (pas organiquement) les unités des gardes de frontières.
- Contrôler les forces d'armées en toute démocratie par le politique (ARP) en étudiant les projets de lois, le contrôle des services de renseignements, la coopération avec les militaires internationales et en développant des nouveaux rapports entre les institutions de défense et la société.
- Procéder à des réformes internes tels que la politique de gestion des ressources humaines et financières, les conditions sociales et professionnelles des militaires, la formation des cadres, l'organisation des forces...etc.

La conclusion qu'il a tiré que la vraie réforme consiste à convaincre le citoyen et le ramener au centre de la problématique et de construire un système de défense apte à faire face à toutes les menaces et cela nécessite une nouvelle mentalité et une nouvelle culture.

4) Une nouvelle culture pour le renseignement

Mr.Ahmed Driss , le président du Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales a entamé la question de la nouvelle culture pour le renseignement en commençant par définir la notion du renseignement comme étant le produit résultant du traitement de l'information liée à un pays ou des territoires étrangers .

Le président du CEMI a exposé les différentes lois qui déterminent et qui sont en relation avec les rôles et les fonctions des 3 grands acteurs dans le domaine de renseignement:

1. Le président de la république.
2. Le ministère de la défense.
3. L a ministère d'intérieure.

Mr.Ahmed Driss a également parlé de la relation entre la société et l'agence de renseignement et la nécessité d'avoir un consensus unifiant ces deux acteurs tout en se basant sur la confiance et il a souligné les principaux volets qui sont les suivants :

- Les réformes
- Renforcer l'état de droit
- Renforcer le contrôle démocratique

Mr.Ahmed Driss a montré que pour faire des réformes il faut revoir tout d'abord la structure, reformer le cadre législatif et publier et formuler les textes de lois en toute transparence.

La conclusion qu'il a tiré c'est que pour créer la sécurité nationale il est nécessaire de relier ces trois éléments les uns les autres : la confiance, l'appropriation et la coopération.

Après de nombreuses discussions entre les présentateurs et les participants, le séminaire a été conclu.